

Séance plénière des 15 et 16 décembre 2016

La Région Grand Est présente son ambition touristique

La Région Grand Est, réunie en séance plénière sous la présidence de Philippe Richert, a approuvé douze nouveaux dispositifs d'intervention de la Région Grand Est dans le domaine du tourisme, ce vendredi 16 décembre 2016, à la Maison de la Région, à Metz. Ces dispositifs entreront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2017.

Si la loi NOTRe permet la poursuite des anciens dispositifs pendant une période de cinq ans, **la Région Grand Est a décidé de lancer les nouvelles politiques publiques régionales dès la fin de cette année.** Un travail de fond, mené à l'échelle du territoire Grand Est, a permis d'examiner le bien-fondé et l'opportunité de nouveaux dispositifs correspondant au projet et à l'ambition de la Région. Ces dispositifs sont définis selon les objectifs suivants : une meilleure efficacité de la dépense publique, un pilotage global des politiques régionales, une intervention en bonne cohérence avec les réalités du territoire.

L'engagement de la Région en faveur du tourisme s'articule désormais autour de trois grandes priorités. La première priorité est d'**atteindre un niveau d'excellence** sur l'ensemble de la région et renforcer ainsi l'attractivité des territoires. La deuxième priorité consiste à **veiller à l'équilibre territorial**. Enfin, la troisième est d'**accompagner le développement des pôles touristiques**, en particulier les axes de déplacements et l'offre d'hébergement.

Ainsi, les dispositifs suivants seront proposés dès le 1^{er} janvier prochain :

- **les soutiens aux programmes de création, d'extension et de rénovation dans l'hôtellerie et l'hôtellerie de plein air**, confrontées à une exigence croissante des clients en matière de confort, d'innovation et de qualité,
- **l'aide aux projets de création d'hébergements insolites de qualité**, pour renforcer la modernité de l'image régionale,
- **le soutien aux programmes d'investissement** aux hébergements de groupe et associatif,
- **l'aide aux programmes de création, d'extension et de rénovation des stations thermales et des centres de remise en forme attenants**, qui font face à des enjeux importants en matière d'emploi, de modernisation des équipements et de diversification des activités,
- **l'aide aux projets structurants et à l'innovation touristique**, notamment pour augmenter le nombre d'emplois liés à la création et au développement d'entreprises relevant des secteurs de l'industrie et des services touristiques (domaines skiables, complexes d'hébergement...),

- **l'accompagnement des actions d'animation et de communication** autour de projets touristiques structurants d'envergure régionale, nationale ou internationale,
- **le soutien au tourisme de découverte économique**, pour promouvoir les éléments emblématiques de l'histoire industrielle du Grand Est et appuyer les entreprises souhaitant ouvrir leurs portes aux visites,
- **l'aide au développement du tourisme de mémoire**, véritable enjeu civique, pédagogique et culturel, afin de préserver le patrimoine mémoriel et favoriser sa transmission aux générations futures,
- **la valorisation touristique du patrimoine bâti**, par le soutien aux projets structurants et la valorisation des sites patrimoniaux, des musées thématiques et des abords des monuments historiques,
- **l'aide à la création de véloroutes et de voies vertes**, pour faire de la région une destination d'excellence en matière de tourisme de nature,
- **l'aide au conseil et aux études stratégiques de développement touristique**, à destination des acteurs privés et public, notamment pour les études de faisabilité, juridique ou financière.

La politique touristique du Grand Est sera accompagnée par l'élaboration **d'un nouveau Schéma Régional de Développement Touristique**, co-construit avec l'ensemble des acteurs concernés dans le Grand Est, pour répondre aux défis de l'attractivité, de l'excellence et de la proximité.



© Isenmann / Région Alsace

CONTACT PRESSE

Gaëlle Tortil-Texier

06 78 79 93 36

Service presse

03 88 15 68 94

presse@grandest.fr

gaelle.tortil-texier@grandest.fr